



# FRANCE

## La pression monte pour les dédoublements au collège

**Les syndicats demandent un dédoublement des classes de collèges. Mais l'Éducation nationale ne veut pas de mesure générale, similaire à celle qui existe dans les lycées. Seule une trentaine de collèges appliquent la règle de la demi-jauge.**

Marie-Christine Corbier  
@mccorbier

C'est la question qui monte au sein de l'Éducation nationale : pourquoi ne pas dédoubler les classes de collèges, alors que le gouvernement a annoncé, la semaine dernière, l'application de la demi-jauge pour tous les lycées des départements confinés ? Les collèges ont été « oubliés », déplore Sophie Vénétitay, secrétaire générale adjointe du SNES-FSU, principal syndicat du second degré. Elle évoque « la colère et l'incompréhension » face au « blocage » de l'Éducation nationale et réclame des mesures nationales.

« Les difficultés des collèges ne doivent pas se heurter à une fin de non-re-

cevoir », abonde Philippe Vincent, à la tête du principal syndicat des chefs d'établissement (SNPDEN). En termes de contamination, « on peut considérer que les mêmes causes produisent les mêmes effets, un élève de seconde n'étant pas beaucoup plus âgé qu'un élève de troisième », estime-t-il, considérant qu'entre les écoles et les lycées, les collèges sont « la boîte noire de l'entre-deux ».

### Une « consigne orale » aux recteurs

La pression sur le gouvernement vient aussi des épidémiologistes. « Dans les endroits où la circulation du virus devient critique, s'il faut serrer la vis, c'est avec le collège et le lycée qu'il faut y aller, et ça peut finir malheureusement avec une fermeture temporaire », a alerté mardi, sur BFMTV, l'épidémiologiste Arnaud Fontanet, membre du Conseil scientifique. Au ministère de l'Éducation nationale, on se refuse à une mesure générale de dédoublement des classes. Ce dernier « est déjà possible », a indiqué mercredi le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, à la sortie du Conseil des ministres, en





évoquant « *des exemples un peu partout sur le territoire* ». En réalité, seule une trentaine de collèges sur 7.200 appliquent le dédoublement, dans de grosses cités scolaires ou si le brassage ne peut être empêché, selon le ministère. Ces dédoublements sont autorisés au cas par cas par les recteurs. Ils s'appliquent aussi dans la communauté urbaine de Dunkerque, depuis la flambée épidémique de mi-février.

Mardi, lors d'une réunion avec les syndicats, le cabinet du ministre Jean-Michel Blanquer a indiqué qu'une « *consigne orale* » serait transmise aux recteurs pour que le dédoublement soit « *possible au cas par cas* ». Cette règle existe déjà depuis novembre, balaiant, agacés, les syndicats qui regrettent que le feu vert soit donné « *au compte-gouttes* ».

#### « **Moindre autonomie** »

Dans l'entourage de Jean-Michel Blanquer, on explique que « *les mesures seront territoriales et ciblées* », sur le modèle de celles prises en Moselle - où la fermeture de classe se fait dès qu'un élève est positif au Covid, et non trois - ou à Dun-

kerque, qui applique des horaires d'entrée et de sortie d'écoles échelonnés. « *Passer tous les collèges en hybride est plus complexe que les lycées, notamment en raison de l'âge des élèves et de leur moindre autonomie pour faire les cours à la maison* », fait-on valoir au ministère.

Si les mesures de dédoublement ne sont pas nationales, le risque est d'avoir le même phénomène qu'avec les lycées en novembre dernier, redoute Didier Georges, principal (SNPDEN) du collège la Grange aux Belles, à Paris. « *Beaucoup de proviseurs qui avaient rapidement mis en place la demi-jauge se sont fait interpellé par des parents d'élèves qui leur demandaient pourquoi ils appliquaient des règles plus prudentes que tel autre établissement voisin* », explique-t-il. Mettre en place des demi-jauges dans les collèges serait pourtant, selon lui, « *extrêmement facile* ». Il rappelle que, l'an dernier, tous l'ont fait. « *Le dédoublement est une action supplémentaire que le ministre aurait pu proposer pour enrayer la diffusion virale, affirme-t-il. Il y a une forme d'incompréhension des chefs d'établissement.* » ■

